



Plâtrerie/peinture

Catalogue des formations



Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours





Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habiletés techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

Conditions d'admission

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

Public cible



La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

Professionnels avec « expertise ciblée »

Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

Professionnels avec « expertise globale »

Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COPIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer à **1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COPIL décide au cas par cas des éventuelles admissions et/ou exemptions et de leurs modalités.

Informations examens

Examen Module 7 aura lieu sur plusieurs soirs.

L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

Prochaine session :

Printemps 2026



Type	Prix
Formation complète	CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen
Module(s) à choix	CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

Horaires

2 jours et 6 soirées (yc examens) le soir : 18h00 - 21h00/30 la journée : 08h00 - 17h00

Modules

INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie

- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

ASPECTS ÉCONOMIQUES

Module obligatoire

- Subventions cantonales
- Subventions communales
- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

CAS PRATIQUES ET EXERCICES

Module obligatoire

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences
- Préparation à l'examen final

SESSION D'EXAMENS

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Levage et élingage (peintres)

Cours



Depuis le 1er avril 2023, la SUVA a rendue obligatoire une formation spécifique pour toute personne amenée à manipuler ou superviser des opérations de levage dans le cadre professionnel. Le cours « Levage et Élingage » permet d'acquérir les compétences indispensables à une manutention sécurisée des charges.

Programme

- Les participants découvrent les bases légales, les règles techniques et les directives en vigueur.
- La formation comprend une étude des capacités de charge,
- une présentation des différents moyens de levage,
- des exercices pratiques pour apprendre à élinguer correctement une charge.

Cette journée complète allie théorie en salle et mise en situation encadrée par des professionnels du secteur. Elle vise à sensibiliser les professionnels aux risques liés à la manutention et à leur transmettre les bons gestes pour prévenir les accidents et protéger le matériel.

- Règles de base, lois, décrets, directives
- Capacités de charge
- Connaissance et emploi des moyens de levage
- Exercices pratique

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.

- Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.

Prochaine session : 17 février 2026

Type	Prix
Membre association	offert
Non-membre	CHF 300.00

Public cible

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

17 février 2026 08h00 – 17h00 Centre de formation SpanSet – 1920

Martigny

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Marmoran - les bases de l'isolation

Cours

Programme

- Les bases de l'isolation
 - Collage
 - Façon d'angle
 - Pose d'éléments rapportés

Cours dispensé par les conseillers d'application – Marmoran (Saint-Gobin Weber SA).

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

Peintre sans expérience en isolation souhaitant acquérir les bases de l'isolation périphérique. CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

24 mars 2026 08h00 – 17h00 EPCA école professionnelle – 1950 Sion

Personne de contact

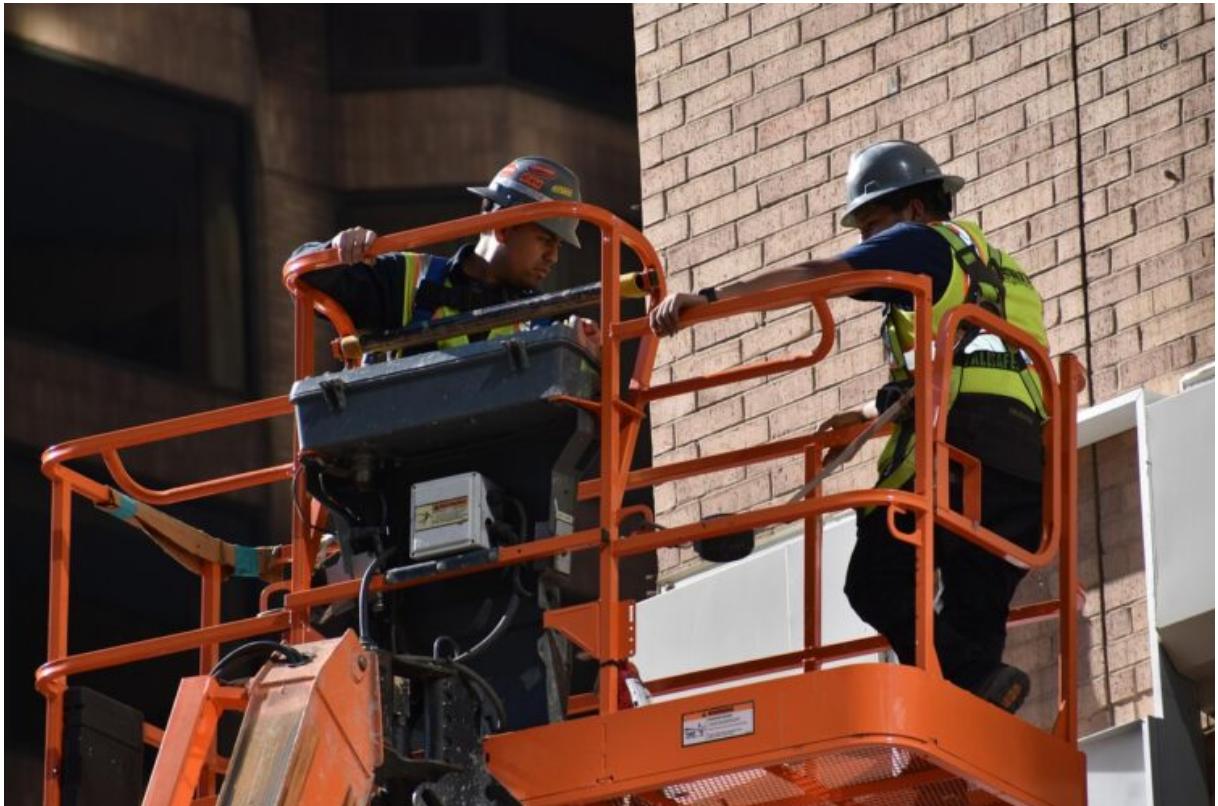


Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Permis nacelle & chariots élévateur

Cours

Permis nacelle



Cours sur 1 jour

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA), la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

But et contenu :

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;

- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

Chariots élévateur



Cours de base sur 2 jours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

But et contenu :

- Obligation et responsabilités ;
- Sécurité et risques potentiels ;



- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

Catégories :

- Timon & Contrepoids (cours de base)
- *Latéral (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

Inscription ci-dessous

Prochaine session : Diverses dates 2026

Type	Prix
Cotisant Contribution prof. (CPR)	pris en charge
Non-cotisant CPR	CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00 excl. TVA (chariots élévateur)

Public cible

Toutes les branches confondues selon programme proposé

Horaires

08h00 – 17h00 Airnace SA – 1902 Evionnaz

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Premiers secours (peintres)

Cours



Programme

Formation spécifique en 1er secours

- BLS-AED compact
- Gestion hémorragie
- Écrasement
- Amputation
- Chute de hauteur

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.



Prochaine session : 15 janvier 2026

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

15 janvier 2026 08h00 – 12h00 BM Campus – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

Reconnaissance des supports minéraux

Cours

Programme

- Type et style du bâtiment
- Directives relatives aux bâtiments protégés
- Couleur et tonalité souhaitées
- Contrôle et reconnaissance des supports
- Les travaux préparatoires
- Les couches de fonds
- Les peintures pour façades
- La rénovation des façades en isolations périphériques

**La formation est dispensé par les techniciens de l'entreprise
Bosshard-Farben AG et suivi d'un apéritif.**

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.



Prochaine session : 4 février 2026

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

4 février 2026 16h00 - 18h30 suivi d'un apéritif BM Campus – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

RIGIPS - cloisons légères

Cours



Programme

Théorie

- les bases des cloisons légères

Pratique

- Monter une cloison légère avec un angle sortant,
- Passage de porte dans un cloisons
- Vissage correct des plaques et explication d'une double couche
- Petite partie sur Alba
- Faire une double structure de faux plafond

Le cours est dispensé par le conseiller d'application Rigips.

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.



Prochaine session : 12 mars 2026

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

Peintre n'ayant pas encore bcp d'expérience dans le plâtre. CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

12 mars 2026 08h00 – 17h00 EPCA école professionnelle – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

RIGIPS - systèmes plafond

Cours

Programme

Théorie

- Divers systèmes
- Normes antifeu et fonctionnement de recherche sur le site
- Commande simplifié pour commander en ligne des éléments préfabriqués

Pratique

- Système Juunoo
- Système faux plafond StilPrim grande portée
- Système faux plafond extérieur norme etc.
- Système faux plafond acoustique GSG4
- Système portillons visites gaine technique antifeu

Le cours est dispensé par le conseiller d'application Rigips.

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre



chronologique d'inscription

- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.

Prochaine session :

19 février 2026

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

19 février 2026 08h00 – 17h00 EPCA école professionnelle – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

RUCO - Vernis 2 composants

Cours



Programme

Théorie

- 1 comp vs. 2 comp
- Points forts et détails sur les produits
- composants des peintures 2K
- Compréhension des proportions de mélange

Pratique

- préparation de la peinture
- mise en oeuvre : application manuelle et par pulvérisation

Cours dispensé par les conseillers d'application – RUCO SA

Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, mentionné dans la brochure, est dû dans son entier.**
- **CHF 150.00 seront facturés en cas de non-présence au cours.**
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et maximal de participants sont fixés (décision de la commission)
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération si le cours est complet.



Prochaine session : 28 avril 2026

Type	Prix
Membre de l'association cantonale	offert
Non-membre	CHF 200.00

Public cible

CFC dans la profession de plâtrier ou plâtrier-peintre, aide

Horaires

28 avril 2026 08h00 – 17h00 EPCA école professionnelle – 1950 Sion

Personne de contact



Mme Jennifer Locher
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)
Mail : tfc@bureaudesmetiers.ch

**Bureau des Métiers**

Rue de la Dixence 20
1950 Sion

BM Campus

Rue de Oscar-Bider 54
1950 Sion

Handwerkerverband

Brückengasse 12
3930 Visp

Contact

info@bureaudesmetiers.ch
tfc@bureaudesmetiers.ch